

LES PRINCIPES DU PARRAINAGE

Le parrainage est une mission gratuite du C2P1. Il a pour but d'offrir à tout étudiant en PACES, inscrit au C2P1, un contact avec des étudiants volontaires en deuxième année d'études de santé à l'Université Paris Descartes.

Le parrainage est une relation d'étudiant à étudiant, dont le but premier est un **soutien sur le plan humain**. Il permet d'apporter un soutien moral et psychologique, des conseils, ainsi qu'un suivi aux étudiants en PACES dans cette année difficile. *Le parrainage n'est en aucun cas un service de cours particulier.*

1) Le parrain/la marraine se doit :

- D'établir une relation de confiance et de respect avec son (sa) filleul(le).
- De rencontrer son (sa) filleul(le) à la rentrée et dans la limite de ses disponibilités à d'autres reprises à la demande du (de la) filleul(e).
- De lui faire part de son expérience personnelle, de sa méthodologie, de lui faire découvrir l'univers de l'université.
- De suivre ses résultats régulièrement (tutorat, prépa, concours).
- De répondre à son (sa) filleul(e) dans des délais raisonnables.
- De ne pas se servir du parrainage pour l'accomplissement d'activités à vocation lucrative.

2) Le filleul/la filleule est en capacité de :

- Demander à son (sa) parrain (marraine) des conseils, lui poser des questions sur son vécu de la PACES
- Contacter son (sa) parrain (marraine) pour bénéficier d'un soutien.

La fréquence de contact doit rester raisonnable et ne pas nuire à la vie personnelle du (de la) parrain (marraine).

3) Le parrainage est une mission indépendante du tutorat, toute question de cours doit être posée sur le forum : forum.c2p1.fr

4) Le (la) parrain (marraine) et le (la) filleul(le) s'engagent pour une collaboration durant une année universitaire, renouvelable si les deux parties le souhaitent.

*Si un des points précédents ne te semble pas respecté,
merci de nous contacter via parrainage@c2p1.fr*

